Dans le processus de production des fils d'aluminium qui sortent de cette usine pour équiper les pylônes électriques et autres raccordements d'éoliennes, les prix de l'électricité pèsent pour 30 % des coûts de production.

**Une usine stratégique et symbolique**

Outre son caractère stratégique pour l'approvisionnement en fils d'aluminium national, la poursuite de l'activité de cette usine a une dimension très symbolique pour l'industrie française. [Anciennement Pechiney](https://www.lesechos.fr/2013/06/en-maurienne-le-fragile-espoir-des-ex-pechiney-1097963) , cette aluminerie savoyarde a été implantée dans la vallée de la Maurienne au début du siècle, dès 1907. La proximité des nombreux barrages lui assurait un approvisionnement en électricité continu et peu coûteux.

Cédé par Rio Tinto Alcan à l'allemand Trimet en 2013, au terme d'un long feuilleton, le site a survécu grâce à un contrat d'approvisionnement en électricité spécifique noué avec EDF qui, à cette occasion, est entré au capital à 35 %.

Le contrat signé ce lundi montre « qu'on peut arriver à construire un outil énergétique au service de la compétitivité du pays », se félicite le cabinet d'Agnès Pannier-Runacher.

Cet exemple risque désormais d'encourager tous les autres sites électro-intensifs à se tourner vers EDF pour tenter de négocier le même type d'accord.

**Un contrat difficilement réplicable**

Il n'est pas certain toutefois que les conditions obtenues par Trimet soient réplicables à d'autres sites. Actionnaire du site de production d'aluminium, EDF est directement intéressé à la poursuite de son activité.

« Ce contrat est un cas particulier. Les débats risquent toutefois de se prolonger, compte tenu des divergences de vues entre la France et l'Allemagne sur les conditions de vente de l'électricité nucléaire.

**Sharon Wajsbrot**